

## Formation « Que tout le monde veille ! »

**Durée : 1 jour**

*½ journée avec le responsable + ½ journée avec l'ensemble des salariés de l'entreprise*

Uniquement en intra entreprise

Objectifs pédagogiques :

Etre sensibilisé à la veille  
Mettre en place des outils de veille  
Encourager la pratique de la veille par l'ensemble des collaborateurs  
Protéger le patrimoine de l'entreprise

Public concerné :

Tous les salariés de l'entreprise et les dirigeants.

Contenu du stage :

1. La Veille : c'est quoi ?
  - a. Définition
  - b. Respect de la légalité
2. Différents types de veilles
  - a. Veille concurrentielle
  - b. Veille technologique
  - c. Veille normative et réglementaire
3. Pourquoi veiller ? Savoir pour anticiper
4. Les outils de la veille pour tous
  - a. Fiche d'étonnement
  - b. Préparation et comptes-rendus de visites de salons professionnels
  - c. Le Top Veille
5. Protéger le patrimoine de l'entreprise
  - a. Quelle communication ?
  - b. Quelle protection ?